LES GRANDES FIGURES DE L'HISTOIRE POLITIQUE DU TCHAD : ANALYSES BASEES SUR LES PREMIERS MINISTRES, ET LES HOMMES FORTS DES GOUVERNEMENTS TCHADIENS.

1-Mahamat MEY MAHAMAT
Université de N'Djamena-Tchad
mahamatm2008@yahoo.fr/mahamatmey2025@gmail.com
2- ADIMATCHO ALOUA
Ecole Normale Supérieure d'Abéché (ENSA) Tchad
adimatchoalou@yahoo.fr
3-MEUSNGAR GEDEON
Université de Doba/Tchad
meusngarg@gmail.com

Résumé

Dans l'histoire politique africaine et celle du Tchad en particulier, existent des grandes figures politiques qui ont à leur temps, non seulement rendu service à la nation mais surtout ont marqué leurs empruntes dans la vie politique de leur pays. La vie politique au Tchad, est celle qui à un moment donné, était longtemps émaillée des séquences d'instabilité et d'apaisement au cours desquels les hommes d'Etat ont porté leurs choix sur les personnalités politiques pour présider à la destinée du pays. Ils se sont également faits assisté et accompagné de façon permanente d'une catégorie des personnalités récurrentes aux gouvernements tout au long de leur mandat et lesquelles ont suscité interrogations et débats. Le choix porté sur ce sujet est l'objet d'une réflexion qui vise à examiner les contextes et enjeux dans le choix des premiers ministres chef de gouvernements ainsi que les raisons liées à la récurrence aux gouvernements de certaines personnalités politiques. Dans un pays comme le Tchad où l'instabilité politique a longtemps sévi du fait des mésententes et de guerres de positionnement entre les leaders politiques d'une part et les autorités militaires d'autre part, il est important de porter des réflexions sur l'étude des grandes figures politiques. L'étude combine des approches empiriques et déductives, avec des investigations menées dans les institutions publiques, bibliothèques et centres d'études. Les sources utilisées comprennent des archives, ouvrages spécialisés, travaux édités ainsi que des observations de terrain, permettant une analyse à la fois historique et contemporaine de la question. Les données recueillies montrent que la désignation et les nominations des Premiers ministres répondent à des enjeux complexes, liés à l'équilibre régional, ethnique et politique. La récurrence de certaines personnalités dans les gouvernements s'explique par leur expérience, leur légitimité, leur rôle de médiation, ainsi que par leur poids stratégique dans le maintien de la stabilité et de la continuité gouvernementale. Au regard des informations recueillies pour l'analyse de ce travail, il importe de saisir les conditions de désignation, de nominations et enjeux des premiers ministres chefs de gouvernements ainsi que les mobiles liés à la récurrence aux gouvernements de certaines élites politiques pour tenter de cerner en quoi représentent-ils les grandes figures politiques du Tchad.

Mots clés *: premiers ministres, personnalités récurrentes, nominations, contextes et enjeux.*

Abstract

In the political history of the African continent in general, and Chad in particular, there are major political figures who, in their time, not only served their nation but also left their mark on the political life of their country. Political life in Chad has long been marked by periods of instability and calm, during which statesmen have chosen political figures to preside over the country's destiny. They were also permanently assisted and accompanied by a group of recurring figures in government throughout their terms of office, which raised questions and sparked debate. The choice of this topic is the result of lengthy reflection aimed at examining the contexts and issues involved in the choice of prime ministers as heads of government, as well as the reasons for the recurrence of certain political figures in government. In a country such as Chad, where political instability has long prevailed due to disagreements and power struggles between political leaders on the one hand and military authorities on the other, it is important to reflect on the study of major political figures. Using empirical and deductive approaches, we conducted investigations in public institutions, libraries and major study centers, where our sources were based on archives, books, published works and field observations. In light of the information gathered for the analysis of this work, it is important to understand the conditions of appointment, nominations and issues facing prime ministers and heads of government, as well as the motives behind the recurrence of certain political elites in government.

Keywords*: prime ministers, recurring figures, appointments, contexts and issues*

Introduction

Le Tchad est l'un des pays du centre de l'Afrique où la vie politique est rythmée par une affluence de rebondissements d'instabilité politique affectant considérablement la stabilité gouvernementale. A la suite de la première décennie de son indépendance, on assiste à un climat politique meublé par les contestations, les guerres de positionnements et la valse des seigneurs de guerre qui ne cessent de constituer de menaces permanentes vis-à-vis des pouvoirs en place. De cette situation, découle une chronique instabilité gouvernementale entrainant ainsi une émergence des élites politiques choisies, nommées et insérées dans les organes exécutifs faisant d'elles les grandes figures politiques incontournables. Raison pour laquelle il convient de mener des réflexions sur les paramètres, les conditions, et les facteurs qui qualifient une certaine catégorie d'élites politiques de, figures emblématiques de l'histoire politique du Tchad. Ceci peut s'expliquer par le leadership qui incarne chaque acteur, par sa capacité de mobilisateur, par ces liens avec les pouvoir en place, son savoir-faire et savoir- vivre, par ces qualités et compétences entre autres.

L'étude de l'histoire des grandes figures politiques du Tchad axée sur les choix de premières ministres, des personnalités récurrentes aux différents gouvernements et celle des autorités traditionnelles influentes, examine les préoccupations liées aux circonstances et contextes dans lesquels ont été et/ou désigné et nommés les premiers ministres chefs de gouvernements. Elle aborde aussi la mesure de leurs poids politiques, les mobiles relatifs à la récurrence dans les équipes gouvernementales de certaines élites politiques ainsi que la permanence de quelques autorités traditionnelles sur l'échiquier gouvernemental. Dans une atmosphère sociopolitique où les crises politiques et l'instabilité gouvernementale s'érigent en formule de gouvernance, il est impérieux de mener des réflexions et porter des regards critiques sur les capacités des élites politiques à émerger comme grandes figures de l'histoire du Tchad. C'est ainsi que, dans les périodes du monopartisme à la fin des années 1989 et l'ouverture démocratique au Tchad au début de 1990, ces moments sont particulièrement important dans l'identification de grandes figures pour l'histoire politique du Tchad. Les volontés politiques affichées par les chefs d'Etat et leurs équations personnelles dans les choix des personnalités pour les exécutifs tchadiens, sont autant des défis majeurs qui occupent une place de choix dans l'identification des personnes ressources et bien plus celle des grandes figures politiques au Tchad. La question à la base de l'identification des facteurs déterminants les qualités d'une grande figure politique et l'acquisition de ce statut se trouvent au centre des réflexions et analyses ou la littérature autour des grandes figures politiques apparait abondante. Cette masse d'information associée à celle des médiats constituent des sources importantes pour les recherches.

Il nous parait nécessaire de mener de réflexions sur l'étude des premiers ministres et les hommes forts des gouvernements tchadiens pour nous permettre de dégager les éléments probants justifiant leur statut de grandes figures politiques du Tchad. Il s'agit dont pour cette étude de saisir les conditions de désignation, de nominations et enjeux des premiers ministres chefs de gouvernements ainsi que les mobiles liés à la récurrence aux gouvernements de certaines élites politiques pour tenter de cerner en quoi représentent-ils les grandes figures politiques du Tchad. . C'est à partir dont, des ouvrages généraux, des archives publiques, des observations de terrain que cette étude tente de répondre à cette question centrale. Elle aborde en premier lieu l'étude de la désignation et

nominations des premiers ministres dans les perspectives des contextes de leur choix et les influences qu'ils incarnent au plan politique. En second lieu évoque les récurrences de certaines personnalités politiques au sein des gouvernements tout en indiquant les raisons liées à cette permanence.

1-Les premiers ministres : acteurs clés de gouvernements tchadiens

Les réflexions portées sur les premiers ministres consistent à relever les contextes politiques dans lesquels ils sont désignés ou nommés, les raisons qui occasionnent leurs nominations, et le poids politique qu'ils représentent. Ces acteurs, bien que souvent subordonnés au pouvoir présidentiel, jouent un rôle central dans l'organisation et le fonctionnement de l'exécutif.

1.1-Les primatures tchadiennes à l'ère du parti unique (1959-1978)

L'histoire politique du Tchad à l'époque du parti unique (1959-1978) est marquée par une forte centralisation du pouvoir et une instabilité récurrente dans la gouvernance. La fonction de Premier ministre y occupe une place particulière, bien que souvent limitée par le contrôle quasi absolu du président. De l'indépendance à la chute du mur de Berlin, le Tchad évolue dans un système politique fondé sur le régime présidentiel. Dans ce rythme, le pays connait deux premiers ministres à la tête de la République. Il s'agit de: François Tombalbay (1959) et Hissein Habré (1978) (Dingamadji, 2011 : 76). François Tombalbaye fut le premier, premier ministre au Tchad. Sa carrière politique commence en 1946 et lorsque le Parti Progressiste Tchadien/Rassemblement Démocratique Africain (PPT/RDA) est créé il y adhère. Il fut chargé de l'organisation du parti et dès ses premières heures, il montre les qualités de militant propagandiste. Député territorial, il est réélu en 1957 à l'assemblée territoriale tchadienne. Il devient membre puis vice-président du grand conseil de l'Afrique Equatoriale Française.

Par ses qualités de manœuvrier politique, Tombalbaye détourne les ambitions de Lisette voulant se faire succéder par Pierre Toura Ngaba. Au regard des pays africains qui sont colonisés par la France, on constate une évolution politique dont les principales étapes sont l'évolution de la

constitution. L'année 1946 marque l'octroi du droit à la citoyenneté, celui d'être élu et le droit de créer un parti politique (Joseph, 1978 : 84). Cette étape de l'évolution de la constitution permit l'exercice du « multipartisme embryonnaire ». Dans cet ordre d'idée, la vie politique est effervescente et on y trouve une multitude de formations politiques. Pour ce qui est du Tchad, le paysage politique se caractérise par des partis d'opposition tels que le Mouvement Socialiste Africain (MSA), le Groupement des Indépendants et Ruraux du Tchad (GIRT), l'Union Démocratique Tchadienne (UDT) le Parti Progressiste Tchadien (PPT) de François Tombalbaye (Kosnaye, 1984 : 73). Dans cette mouvance, les leaders d'opposition politique se livrent dans la bataille de positionnement. L'environnement politique national est étouffé par une forte compétition entre les dirigeants des formations politiques. Ce qui marque la particularité de cette époque se traduit par le fait que, le pluralisme politique se manifeste dans une opposition des personnes au lieu d'une compétition idéologique entre les mouvements politiques. L'instauration de la loi cadre de 1956 augmente l'autonomie des pays. La troisième étape est le référendum et la création de la République.

Pour ce qui est du Tchad, on a la proclamation de la République le 28 novembre 1958 (Goual *et al*, 1995: 18). Cette évolution organique de la situation politique au Tchad permet à la jeune République de mieux s'adapter à l'organisation de la vie moderne. De cette étape de l'évolution de la situation politique, on aboutit à la formation du gouvernement provisoire qui fait office de l'organe exécutif.

Le conseil d'état provisoire représente l'organe exécutif chargé d'assurer la gestion politico-administrative, socioéconomique et culturelle du pays. La formation de ce gouvernement provisoire obéit aux jeux de la majorité qui se font et défont à l'intérieur du parlement. Cette époque pour le Tchad marque une instabilité gouvernementale où, dans un intervalle de quatre mois on enregistre successivement quatre gouvernements (Le Cornec, 1963 : 103). Le premier gouvernement fut dirigé par Gabriel Lisette qui est renversé par Saoulba Gontchomé qui arrive au pouvoir comme Premier ministre. Puis un troisième Premier ministre Ahmed Koulamallah et après lui Tombalbaye qui est arrivé au pouvoir en avril 1959 (Géorges, 1969: 63). C'est donc dans un contexte d'intrigues, de coalition politique derrière lesquelles il y a les alliances politiques, régionales, tribales et des calculs politiques divers que Tombalbaye est

désigné Premier ministre de la République du Tchad (Antoine, 1980 : 87).

Il convient de noter que le principal parti politique PPT avait en son sein des ténors comme Gabriel Lisette, Pierre Toura Ngaba et Tombalbaye. Dans la logique de guerre de succession et de positionnement, à la suite de l'écartement de Lisette du pouvoir, la lutte pour la succession au pouvoir est menée entre Tombalbaye et Pierre Toura Ngaba. Face à cette situation de succession, les leaders et cadres originaires du Nord jouent en faveur de Tombalbaye qui fut désigné Premier ministère (Ahmed, 1989 : 59). Il convient de s'interroger sur la désignation de François Tombalbaye à une époque où les luttes politiques sont calquées sur les considérations tribales, ethniques voire régionales. A la suite de l'échec du gouvernement d'Ahmed Koulamallah soutenu par les fervents adversaires du PPT/RDA, Tombalbaye est désigné pour former le gouvernement provisoire du 24 mars 1959 (Idriss, 2003: 63). Cet homme, suffisamment expérimenté de l'instabilité gouvernementale, des contradictions et rivalités des hommes politiques est arrivé au pouvoir dans une atmosphère de crise. Pour certains, tous les leaders du Nord optent pour la désignation de Tombalbaye parce qu'il semble être une personnalité maniable duquel on pouvait reprendre le pouvoir plus tard (Bouquet, 1982 : 76). Mais cette vision n'a pas été prometteuse car Tombalbaye démontre le contraire. Stratège et fin tacticien, il a su contourner et battre en brèche les prétentions de ses adversaires politiques. Pour tout dire, François Tombalbaye arrive au poste de Premier ministre de la jeune République du Tchad, dans un paysage politique irrigué des rivalités et contradictions entre les différents leaders politiques. Cependant le Tchad accède à un système politique de régime présidentiel où le poste de premier ministre est supprimé. Avec l'arrivée au pouvoir des militaires suite au coup d'Etat du 13 avril 1975, le poste du Premier ministre est réinstauré. Hissein Habré fut un Patriote convaincu, il rejoint le maquis dans les rangs des rebelles pour combattre le régime de la première République. Après avoir longtemps milité dans le Front de Libération National du Tchad, il crée le Conseil du Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN), un mouvement rebelle à travers lequel il mène ses luttes pour l'accession au pouvoir. Suite aux accords de réconciliations entre le régime du Président Félix Malloum et le camp de rebelles dirigé par Hissein Habré, Habré devient le Premier ministre du Tchad en 1978 (Ahmed, 1989 : 64).

Le contexte politique ayant présidé à la nomination d'Hissein Habré est celui d'un tandem politique l'ayant opposé au pouvoir de Félix Malloum, et la politique de la main tendue du régime en place. Le Conseil Supérieur Militaire(CSM) qui faisait office de gouvernement de la République s'engage dans la politique de la main tendue avec CCFAN de Hissein Habré. A l'issue de la rencontre de Khartoum entre les représentants des différentes parties, une Charte fondamentale destinée à servir de base à une constitution est signée. L'une des dispositions des points d'accord introduit la création d'un poste de Premier ministre auquel Habré est nommé le 31 août 1978 à la suite de la promulgation de la Charte Fondamentale (Gali Ngothé, 1985 : 83). La création du poste de premier ministère relève d'une nouveauté dans le système politique tchadien au lendemain du coup d'Etat ayant mis un terme au pouvoir sans partage de Ngarta Tombalbaye. Ce nouveau système de gestion des affaires publiques suscite tant d'interrogations. Ce qui d'une part se justifie par le fait que « la création d'un poste de Premier ministre dans ce contexte répond aux impératifs de paix et de l'unit*é* (Gagsou, 2008 : 63) ». Le pouvoir militaire se donne l'ambition d'unir le peuple longtemps entretenu dans la division. Autour de la création du poste de Premier ministre et de la nomination d'Hissein Habré comme chef de l'exécutif, on peut relever que : «Habré est nommé au poste de Premier ministre pour équilibrer le pouvoir (Le Cornec, 2000 : 34) ». A la lumière de cette idée on peut relever que la création du poste de Premier ministre est d'abord liée au retour à l'ordre, et l'apaisement du climat politique. Même si cette mesure politique traduit en réalité le rétablissement de la paix et l'instauration de l'unité, comment comprendre que la défense des valeurs républicaines aussi chères pour un jeune Etat comme le Tchad repose sur l'attitude d'un seul individu ?. Habré est un chef militaire qui dispose au niveau intérieur des combattants redoutables. Au plan extérieur, il bénéficie de l'appui logistique des puissances telles que le Soudan, la France et les Etats-Unis d' Amériques.

De tout ce qui précède, il faut noter que, sous le régime du parti unique le Tchad a connu deux Premiers ministres. Dans le contexte de l'autonomie interne et les impératifs de réconciliation nationale, Tombalbaye et Habré respectivement sont désigné et nommé comme premiers ministres de la République du Tchad.

1.1.1-Les premiers ministres tchadiens à l'ère du multipartisme (1990-2015)

Depuis le début des années 1990, le Tchad a connu une transition majeure vers le multipartisme, marquant un tournant dans son histoire politique après la longue période du parti unique. Cette ouverture démocratique a modifié les équilibres institutionnels et introduit de nouvelles dynamiques dans la gouvernance, plaçant les Premiers ministres au centre de la vie politique nationale.

À l'ère du multipartisme, la primature devient un poste stratégique, chargé de coordonner les actions gouvernementales, de gérer les relations entre les partis politiques et de représenter l'exécutif dans un contexte de compétition accrue. Les Premiers ministres sont confrontés à la complexité des alliances, aux pressions des groupes parlementaires et à la nécessité de concilier stabilité gouvernementale et pluralisme politique**.** Le contexte de l'ouverture démocratique au Tchad innove la mise en place des nouvelles institutions politiques parmi lesquelles la primature joue un rôle cardinal dans le fonctionnement de l'Etat. Avec l'arrivée au pouvoir de l'Exe Président Déby en 1990, on assiste à la restauration du poste de Premier ministre. Le régime issu de la période démocratique bat le record par rapport à ceux de l'époque du parti unique. On dénombre une dizaine de chefs des gouvernements. Dans ce contexte de démocratie, les nominations au poste de premier ministre tiennent compte des circonstances politiques. Au gré des styles et systèmes qui caractérisent l'évolution politique du pays le chef de l'Etat procède aux nominations des chefs de l'organe exécutif. C'est ainsi qu'à la prise du pouvoir, suite à une offensive militaire menée par le Mouvement Pour la Salut (MPS)**,** dirigé par Idriss Déby en décembre 1990, Jean Alingué Bawoyeu est nommé Premier ministre de transition (Décret, N°0005/N002/PR du 04/03/91). Les circonstances ayant conduit à la nomination de ce premier ministre sont celles de la mise à l'écart du système dictatorial et l'instauration d'une nouvelle ère politique marquée par l'avènement de la démocratie au Tchad. Dans le cadre de la restructuration des institutions de la République, un organe provisoire de gestion dénommé Conseil d'Etat est mis sur pied et une Charte de transition donnant lieu à la constitution est instaurée (Buijsthenuij, 1998 : 54). Cette situation charnière de la fin de dictature à celle de l'ouverture démocratique favorise la nomination du chef de gouvernement dont la

mission consiste à déblayer le terrain pour l'instauration des nouvelles institutions de l'ère démocratique. Il jouit d'un poids politique considérable sur la sphère politique tchadienne. Alingué était Président de l'Assemblée Nationale sous Habré. Compte tenu du rôle politique qu'il a joué à la tête de cette institution et grâce à son rang de la deuxième personnalité du pays sous le régime Habré, il est nommé Premier ministre de la transition. Cette transition politique conduit le pays à la tenue de la conférence nationale souveraine en avril 1994 (Robert, 1998 : 87).
A la suite du gouvernement de transition, d'autres gouvernements dans la perspective de l'ouverture démocratique sont formés. Dans le concert de l'après conférence nationale souveraine prélude aux premières élections présidentielles trois chefs des gouvernements sont nommés. Il s'agit de Joseph Yodeyman, Abdelkerim Fidel Moungar et Kassiré Delwa Koumakoye. Leurs nominations sont intervenues dans le contexte de l'ouverture démocratique avant l'organisation des premières élections présidentielles de 1996. C'était en fait une mise en jeu de la perspective électorale avec en arrière-plan les élections présidentielles. Le contexte ayant précédé à leurs nominations au poste du Premier ministère est celui de l'ouverture démocratique dans la perspective de l'organisation des élections présidentielles de 1996 (Arnaud, 2010 : 76). Compte tenu du fait que le Sud constitue un vivier électoral important, le chef de l'Etat, au-delà de la pratique de l'équilibre régional, nomme de façon successive les ressortissants de la même région au poste de Premier ministre. Plusieurs fois ministres sous le régime Habré, ces hautes personnalités politiques jouissent d'une audience populaire dans le pays. Ils représentent un poids politique indéniable. Après ce gouvernement dont la charge consiste à la mise en jeux des perspectives électorales, le Président de la République pour la concrétisation de ses visées électoralistes procède aux nominations d'autres chefs de gouvernements. Le régime Déby est celui qui compte le plus des Premiers ministres. Les nominations des chefs de gouvernements sont relatives aux circonstances politiques du pays. Compte tenu des paramètres et des impératifs des présidentielles de 1996, le chef de l'Etat nomme Koibla Djimasta et Nassour Guelendouksia Ouaido premiers ministres. Les élections constituent des enjeux fondamentaux pour la conquête du pouvoir à l'ère démocratique. Dans les perspectives des premières élections présidentielles au Tchad le chef de l'Etat selon son option de conservation du pouvoir compose avec les leaders politiques disposant

un important poids politique. Cette lutte pour le maintien au pouvoir amène le Président de la République à asseoir les garanties ou à avoir les bases qui favorisent sa victoire. Les nominations successives de ces chefs de l'exécutif tchadien issus des régions démographiquement stratégiques obéissent à ces enjeux. Dans le cadre de la formation d'un gouvernement de large participation incluant la représentation de toute la classe politique, le Premier ministre Nagoum yamassoum a été nommé et relevé par le Premier ministre Haroun Kabadi pour la circonstance (Dingamadji, 2010 : 83). Plusieurs fois ministres sous le régime Déby, ces hommes dans la conduite de la politique gouvernementale ont à tour de rôle mis en exergue la pratique de la démocratie consensuelle et participative. Une démocratie à la tchadienne qui consiste à associer l'opposition politique à l'exercice du pouvoir. Ce qui consiste à noter que « la pratique de la démocratie consensuelle et participative est une mise à sac de l'opposition politique par le pouvoir (Bichara, 2023 : 87) ». Ce contexte politique favorise la formation d'un gouvernement d'ouverture auquel toutes les sensibilités de la classe politique tchadienne prennent part. Dans cette nouvelle donne de la démocratie à la tchadienne, on peut se poser la question de savoir si la démocratie est consensuelle et participative? Cette interrogation suscite bien de réactions. Il ressort que, « la démocratie par essence et dans sa pratique est consensuelle et participative (Tétémadi, 2007 : 93) ». Cela s'explique à travers les organisations de base. Au sein des partis politiques les structures de fonctionnement sont dirigées et gérées de façon consensuelle par les personnalités désignées par consensus à cette occasion. Même si à une étape de l'histoire du Tchad la politique gouvernementale repose sur le principe de la démocratie consensuelle et participative équilibrant le partage du pouvoir, une autre époque annonce la rupture des grands équilibres. Ainsi la nomination de Moussa Faki Mahamat le 24 juin 2003 au poste de Premier ministre en est l'exemple qui confirme la règle (Déctret N° 019/PR/ du 24/06/23). Il convient de signaler qu'il est le premier nordiste Tchadien chef du gouvernement de l'époque démocratique. Dans les conditions inattendues et à la surprise générale de plus d'un Tchadien, il est nommé dans une situation mettant de côté la règle de la géopolitique locale dans l'équilibre de partage du pouvoir.

De tout temps on a essayé de jouer sur la géopolitique. Quand le Président de la République est du Nord, le Premier ministre est du Sud. La nomination de celui-ci est une nouvelle donne dans le schéma

politique tchadien. On se pose alors la question de savoir pourquoi le chef de l'Etat a dérogé à cette règle géopolitique non écrite. Le Premier ministre est nommé dans les situations de conflits où la rébellion armée menace le pouvoir central. Sur le plan national, le climat politique n'est pas au beau fixe. La nomination d'un chef de l'exécutif ressortissant du Nord participe à l'accalmie des conflits entre les frères. Même si à un moment le chef de l'Etat met fin à la géopolitique dans la pratique de l'équilibre du pouvoir, cette méthode reprend de plus belle avec la nomination de Pascal Yoadjimnadji au poste du Premier ministre en février 2005. Plusieurs fois ministre sous le régime Déby, cet homme jouit d'une audience politique sans précédent dans sa région natale. Sa nomination intervient dans un contexte de retour à la vielle formule qui consiste à avoir un chef du gouvernement du Sud quand le chef de l'Etat est du Nord. Pascal est premier ministre jusqu' à sa mort survenue le 26 févier 2007[1]. Diplomate de formation, conseiller du Président pour les relations internationales et représentant spécial auprès de la force européenne (Eufor), Youssouf Saleh Abbas, ancien directeur de cabinet du Président Goukouni Weddeye, il fut en 1993, le vice-président de la conférence nationale souveraine[2]. Cet homme d'expérience fut également membre du Mouvement pour la Démocratie et la Justice (MDJT) opposition politico-militaire menée par Youssouf Togoïmi, mort au combat en 2005. Depuis le 16 avril 2008 Youssouf Saleh Abbas est Premier ministre de la République du Tchad. La nomination de cet homme confirme pour une deuxième fois après celle de Moussa Faki Mahamat la rupture du principe non écrit de la géopolitique dans l'équilibre du pouvoir. Cette nomination donne lieu à des lectures différentes.

La première est relative à l'accord du 13 août 2007, accord signé entre le gouvernement de la République du Tchad et l'opposition politique non armée[3]. De ce fait, le Premier ministre dès sa nomination affirme : « j'irai vers les responsables politiques qui ont signé cet important accord, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, pour construire avec eux un gouvernement d'action capable de régler les problèmes quotidiens des Tchadiens[4]». Cet accord définit des nouvelles conditions de l'organisation des élections législatives transparentes. D'autres

[1] *N'Djamena Bi-Hebdo*, 2009, « In memoriam », n°1173, du 25 février 2024, p.7
[2] http//Www.rfi.fr/actu du 14 Septembre 2004
[3] http://Www.présidencedutchad.org, du 14 mars 2024.
[4] http://Www.fri.fr du 14 mai 2024.

circonstances justifient pour certains la nomination de Youssouf Saleh Abbas au poste de Premier ministre. A la suite des événements du coup d'Etat échoué orchestré par la rébellion armée venue du Soudan du 2 au 3 février 2009, le climat politique national était tendu. La disparition de l'opposant Ibn Oumar Mahamat Saleh contribue aussi à la désignation au poste de Premier ministre[5]. Ibn Oumar est un opposant très influent dans les milieux tchadiens en occurrence dans son Ouaddai natal. Sa mort occasionnerait des crises politiques sans précédent. C'est pourquoi le choix de Youssouf Saleh Abbas au poste de premier ministre est une mesure à l'apaisement. En effet, de cet accord et du paramètre sociopolitique il est nommé Premier ministre du Tchad. Cet homme d'expérience de par son intégrité, de par ses qualités et son parcours politique a été le chef de l'exécutif Tchadien.
En somme, il convient de noter que les Premiers ministres du Tchad sous les périodes du parti unique et du multipartisme sont dans une certaine mesure désignés ou nommés au gré des circonstances particulières de la dynamique politique du Tchad.

2-Les « hommes forts » des gouvernements tchadiens.

Dans l'histoire politique du Tchad, le pouvoir n'a jamais été exercé uniquement par les présidents. Aux côtés des chefs d'État, se sont imposé des acteurs moins visibles mais tout aussi influents : les hommes forts des gouvernements tchadiens**.** Ces personnalités, qu'elles aient occupé des postes de Premier ministre, de ministre stratégique ou les autorités traditionnelles et administratives, ont souvent joué un rôle déterminant dans la conduite des affaires publiques.
Il s'agit ici d'aborder l'étude des personnalités politiques récurrentes et influentes au sein des équipes gouvernementales. Il convient de relever au passage les raisons qui justifient leur permanence au pouvoir et le poids politique qu'ils représentent.

2.1- Les figures récurrentes dans les différents gouvernements

Au Tchad, on observe des mutations fréquentes dans l'organisation et la structure du gouvernement. La situation d'instabilité politique permanente conduit aux changements récurrents des membres des équipes gouvernementales. Malgré ces mutations incessantes, un certain

[5] http://Www.alwhidainfo.Com, la disparition d'Ibn Oumar Mahamat Saleh, le 18 mai 2024.

nombre de ministres restent « intouchables ». Ces mutations sont dues à plusieurs raisons qui tiennent compte au plan politique des mesures du partage de pouvoir. Les perspectives du partage de pouvoir résultent des paramètres d'équilibre régional, d'équilibre ethnique et religieux qui concourt à la recherche du consensus national. Nonobstant ces éléments relevant du contexte politique, la permanence au pouvoir de certains ministres découle de leur propre personnalité pour l'exercice des affaires publiques mais également de leur relation d'enfance ou de parcours avec le chef de l'Etat.

Les hommes politiques ont une certaine ossature sur laquelle ils s'appuient. Souvent ce sont les gens de leur région ou des fidèles qui ont pu démontrer leur fidélité. Ces proches collaborateurs des hommes d'Etat sont ceux qu'on prend pour suppléer le déficit de représentativité d'une région ou d'une ethnie pour justifier le pouvoir (Samir, 1984 : 64). A l'époque du parti unique les personnalités récurrentes dans les gouvernements de Tombalbaye sont Dounia Marc et Maurice Ngantar qui sont ses frères de la même région. Ces personnalités politiques marquent leurs permanences dans tous les gouvernements du régime Tombalbaye. Dès lors on peut noter que : « Maurice et Dounia sont associés à toutes les décisions prises par le chef de l'Etat (Saleh Yacoub, 2005 : 96)». La permanence de ces grandes figures du régime Tombalbaye montre que le chef de l'Etat s'appuie sur une certaine catégorie de personnes qui sont censés l'accompagner durant tout son parcours politique.

Sous le régime d'Hissein Habré, plusieurs gouvernements sont mis en place. De ces structurations des équipes gouvernementales, apparaissent la récurrence de certains leaders politiques. Ces gouvernements permanents obéissent à des critères entre autres les manœuvres électorales, tactiques politiques orchestrées par le pouvoir central dans le but de conservation du pouvoir ou du maintien de la paix. On peut dans une autre dimension noter l'apport des facteurs extérieurs qui amènent le pouvoir à recourir à des technocrates. Certains hommes politiques se sont illustrés par leur habilité et leur permanence dans les différents gouvernements. C'est le cas des personnalités telles que : Djidingar Dono Ngardoum, ministre de (1982 à 1988), Routouang Yoma Goloume ministre de (1982 à 1988) et Idriss Miskine ministre de 1982 à 1986) (Décret N°001 ; N0201/PR/CAB/82). Leurs permanences au sein des différents gouvernements traduisent un certain nombre de réalités. Fils

d'un chef traditionnel, de renommée nationale Djidingar Dono dispose d'un poids politique incontournable. Sa cote de popularité est élevée dans sa région d'origine au poids démographique considérable. Selon les sources concordantes, « la récurrence de Djidingar au gouvernement relève d'un enjeu politique qui consiste à rendre impopulaire le Colonel Kamougue (Hourmadji, 2002 : 53) ». En réalité, il convient de noter que le Président Habré et le Colonel Kamougué sont à couteaux tirés depuis la crise politique 1979. Pour avoir une assise politique dans la zone méridionale, il compose avec les personnalités influentes capables de contrer Kamougué.

Le choix porté sur la personne de Routouang et sa récurrence au sein des gouvernements de la deuxième République participe non seulement à la géopolitique mais également à la dimension démographique car le Mayo-Kebbi dispose d'un potentiel humain très considérable qui amène le pouvoir central à en faire usage pour le maintien du pouvoir (Chapel, 1980 : 87). Dans la même logique, Idriss Miskine demeure une élite affirmée dans le centre du Tchad. Personnalité influente des milieux Hadjerai il est un chef de file politique du centre du Tchad. Au gré de l'importance numérique de ses hommes dans la sphère politique et au sein de l'Armée Nationale Tchadienne, il bénéficie de ce capital de confiance du chef de l'Etat qui marque sa permanence dans les gouvernements. Avec la démocratisation du Tchad, il ressort que la pratique de formation de gouvernement change de base. La mise en place des équipes gouvernementales obéit aux principes démocratiques relevant de la participation aux échéances électorales. Dans les nominations des membres du gouvernement, certaines personnalités politiques par leur intégrité, leur capacité et leur sens de devoir marquent leur permanence dans les différents gouvernements. Ces figures politiques sont les hommes de confiance du chef de l'Etat. Leur permanence au gouvernement obéit à des représentations regionales et ethniques. A la lumière de cette analyse, il convient de retenir que chaque régime politique s'appuie sur un certain nombre d'élites pour la gestion des affaires publiques. Cependant, il faut également noter l'influence des élites traditionnelles dans la politique gouvernementale.

2.1.1-Les autorités traditionnelles dans les gouvernements tchadiens

Il convient de signaler la presence des autorités traditionnelles qui ont été nommées ministres dans les différents gouvernements. Ces hommes disposent d'un poids sociopolitique de par leur fonction traditionnelle. En effet, il importe d'analyser la présence de quelques membres du gouvernement réputés influents. Dans l'ensemble, il faut relever que plusieurs paramètres entrent en ligne de compte dans le choix de ces personnalités au sein des gouvernements. Au-delà des facteurs politiques, religieux voir confessionnel, des mesures socioculturelles sont déterminantes pour la mise en place des instances exécutives. Les différents régimes politiques à tour de rôle ont eu à collaborer avec l'autorité traditionnelle.

Dans les perspectives de constitution des équipes gouvernementales, on note la présence des élites traditionnelles. C'est le cas de Douba Alifa (sultan du Baguirmi) plusieurs foi ministre sous le régime Tombalbaye ; Mbodou Mbami (sultan du Lac) ministre dans les gouvernements transitoires de compromis ; Djidingar Dono Ngardoum fils du chef traditionnel) ministre permanent au temps d'Hissein Habré ; Oumar Kadjallami plusieurs fois ministre sous le régime de l'ère démocratique.

Douba Alifa est un baguirmien originaire de Massegna (capitale du royaume du Baguirmi). Autorité écoutée, il jouit d'une grande popularité dans le Tchad central. A cette époque du parti unique où l'autorité traditionnelle est assimilée à l'administration, le sultan Douba met au profit sa popularité pour l'exercice politique (Jean, 1980 : 102).

Au sein des régimes de transition et celui de la troisiéme République ,on note la présence des ministres issus de l'aristocratie. C'est le cas du sultan Mbodou Mbami de Bol (localité située au bord du lac Tchad) et Djidingar Dono Ngardoum fils de Mbang (chef traditionnel) de Dono Manga (localité située dans la région de la Tandjilé). A l'ère du régime démocratique, malgré le contexte politique favorisant les compétions électorales pour l'accès au pouvoir, on note aussi un ministre dans le gouvernement. C'est ainsi que Oumar Kadjallami Boukar revient plusieurs fois ministre sous le régime démocratique (Haggar, 2003 : 112).

La présence des chefs traditionnels dans les gouvernements constituant les différents régimes politiques dénote des stratégies des gouvernants qui consistent à approcher l'autorité traditionnelle du pouvoir. En effet,

dans la formation de gouvernements au Tchad, une place de choix est accordée aux responsables traditionnels.

Conclusion :

Au terme de réflexions portées sur l'étude des grandes figures politiques du Tchad, il convient de noter que, les désignation et nomination des Premiers ministres découlent des contextes politiques qui caractérisent l'évolution du pays mais aussi du poids politique qu'incarne chaque leader mésurant ainsi sa capacité de mobilisateur qui en est une influence très considérable. Les paramétres de sécurité, les équations électorales au crépuscule des élections, le poids démographique et les impératifs de paix et stabilités sont autant des afcteurs qui accompagnent la désignation et les nominations des chefs de l'exécutif tchadien. Les permanences voir les récurrences de certaines personnalités politiques sur l'échiquier gouvernemental résultent des liens particuliers entre les hommes d'Etats et leurs acolytes, mais aussi du dynamisme et de la compétence de certaines autorités politiques. Dans les démarches administratives, l'annexion de l'autorité traditionnelle par le pouvoir reste une évidence. C'est pourquoi, on note également la présence des certaines autorités traditionnelles au sein de gouvernements. Leur permanence, se justifie par l'importance du poids démographique qu'ils représentent pour les pouvoirs en place. Les Premiers ministres et les hommes forts des gouvernements tchadiens ont joué un rôle oscillant entre influence réelle et dépendance institutionnelle. Leur étude permet de comprendre les dynamiques du pouvoir au Tchad : un système dominé par la présidence, mais ponctué de figures marquantes qui ont laissé leur empreinte sur l'histoire politique Tchad.

Bibliographie

AHMED Kotoko, 1989. *Le destin de Hamaï ou le long chemin vers l'indépendance du Tchad*, L'Harmattan, Paris.
ANTOINE BANGUI, Rombaye, 1980. *Le prisonnier de Tombalbaye*, Hatier, Paris.
BICHARA IDRISS Haggar, 2003. *Témoignage et combat politique d'un exilé*, L'Harmattan, Paris.

BOUQUET Christian, 1982. *Tchad : genèse d'un conflit*, L'Harmattan, Paris.
BUIJTENHUIJS Robert, 1978. *Le frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*, Mouton Edition, La Haye, Pays Bas.
DERLEMARI Nebardoum, 1998. *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, L'Harmattan, Paris.
DINGAMADJI Arnaud, 2011. *Les gouvernements du Tchad*, L'Harmattan, Paris.
GAGSOU GOLVANG Bayo et NELLI Dieudonné, 2008. *Tchad : le conseil supérieur militaire et l'exercice du pouvoir*, Editions-AL-Muna, N'Djamena-Tchad.
GALI NGOTHE Gatta, 1985. *Tchad : Guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Présence africaine, Paris.
GEORGES Diguimbaye, 1969. *L'essor du Tchad*, Presse Universitaire de France.
GOUAL Nanassou et NEHEMI, 1995. *300 dates de l'histoire du Tchad*, CEFOD-Editions, N'Djamena –Tchad.
HOURMADJI MOUSSA Doumgor, 2002. *Le boulet tribal*, Editions Sao.
JACQUES LE Cornec, 1963. *Histoire politique du Tchad de 1900 à 1962*, Editions L.D.D.J, Paris.
JEAN Chappell, 1980. *Le peuple Tchadien ses racines et sa vie quotidienne,* L'Harmattan, Paris.
JOSEPH Ki-Zerbo, 1978. *Histoire générale de l'Afrique noire*, L' Hatier, Paris.
LE CORNEC Jacques, 2000. *Les milles et un Tchad*, L'Harmattan, Paris.
MAHAMAT SALEH Yacoub, 2005. *Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre : la désagrégation de l'armée Nationale,* Editions-AL-Muna, N'Djamena-Tchad.
MICHEL NGANGBET Kosnaye, 1984. *Peut-on encore sauver le Tchad*, Karthala, Paris.
ROBERT Buijthenuijs, 1998. *La conférence nationale souveraine, un essai d'histoire immédiate*, L'Harmattan, Paris.
SAMIR Amine, 1994. *Ethnie à l'assaut des nations*, L'Harmattan, Paris.
TETEMADI Bangoura, 2005. *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, L'Harmattan, Paris.

AHMAD SOULEYMANE Kabo, (2004), « déclaration du premier ministre Youssouf Saleh Abbas », http://Www.présidencedutchad.org, du 22 mai 2025.
DJIBRINE ISSA Abdoulaye, (2004) « la disparition de l'opposant Ibn Oumar Mahamat Saleh », http://Www.alwhidainfo.Com, le 18 mai 2024.
ÉRIC Scherer, (2004) « discours programme du nouveau premier ministre », http://Www.fri.fr, le 05 avril 2024. La conférence nationale souveraine du Tchad », http//Www.rfi.fr/actu du 05 avril 2025.
PIERRE Haski, (2004), « nomination de Youssouf Saleh Abbas comme vice-président du présidium
Journal officiel de la République du Tchad, n°OOO5, décret n°002/PR/91 portant nomination du Premier ministre, 4 mars 1991.
Décrets n°001, n°201, n°144, n°136/PR/CAB/82/86/87/88, portant nominations des membres du gouvernement et remaniements ministériels.